

# Qui ?

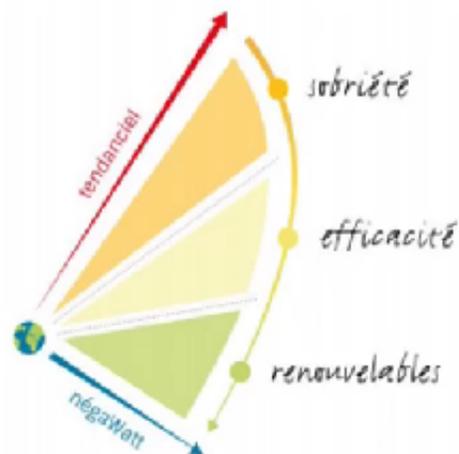
Une association de bénévoles



## Avec 3 objectifs :



Permettre aux habitants et aux collectivités de l'agglomération lyonnaise de participer au **développement des énergies renouvelables.**



**Sensibiliser** les citoyens aux questions de l'énergie.



Contribuer à la lutte contre le **réchauffement climatique.**





# Les Valeurs de Toits en Transition



Ancrage local



Gouvernance  
démocratique



Ecologique



Démarche  
Non  
spéculative

**Toits en Transition est signataire  
de la Charte Energie Partagée**



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**





# Comment ?



En finançant et en réalisant des installations Photovoltaïques  
au travers de la  
SAS coopérative citoyenne  
« Un Deux Toits Soleil »



Où 1 personne = 1 voix à l'assemblée générale



# Le modèle économique



Un Deux Toits Soleil

## Sociétaires UDTS

Citoyens

Collectivités

Associations

Entreprises



Distribution aux sociétaires

## Installations

Louer des toitures

Installer des panneaux PV

Produire de l'électricité

Vendre cette électricité



Nouveaux Projets



Actions de Sensibilisation

Toits en Transition

Financent





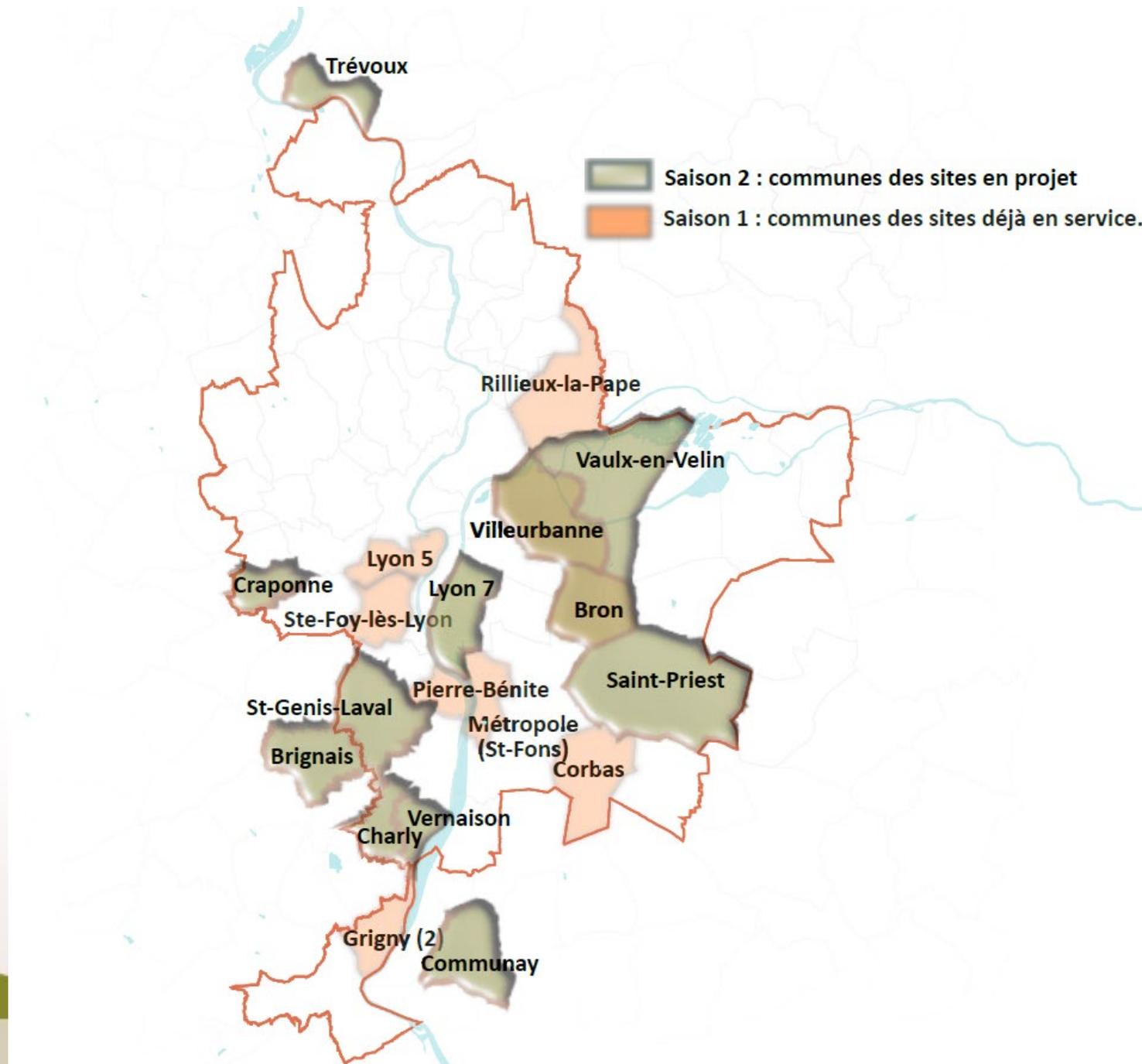
**264 sociétaires** au 1<sup>er</sup> avril 2022 :

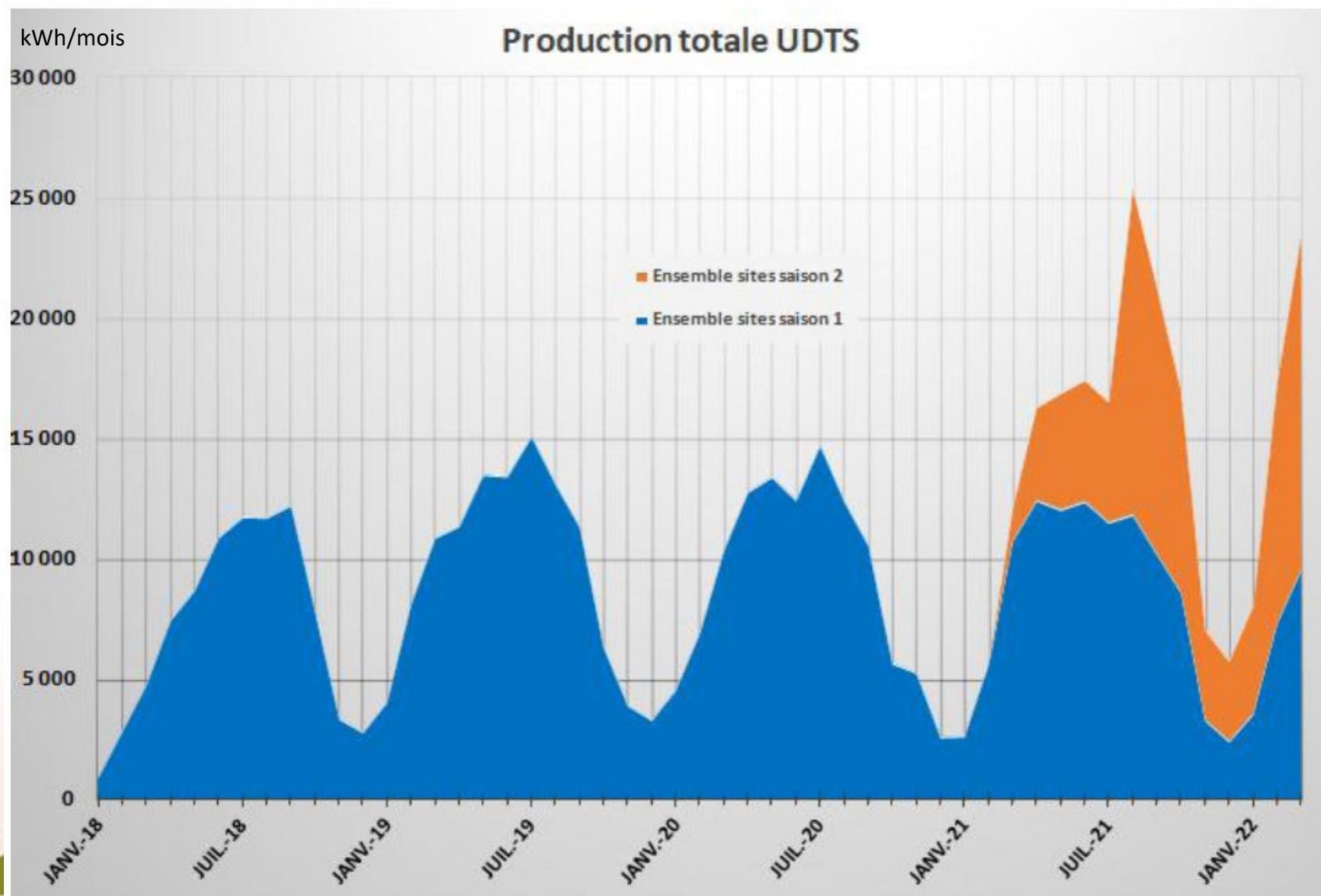
- L'association « Toits en Transition », porteur du projet,
- 251 citoyens (dont 204 de la Métropole),
- 9 partenaires, personnes morales privées, à savoir l'ALEC, HESPUL, 5 CIGALES et 2 entreprises),
- 3 collectivités locales : Bron, Quincieux et la Métropole de Lyon.



**Un capital de 241 300 € au 1<sup>er</sup> avril 2022 (actions au nominal de 50€) :**

- L'association « Toits en Transition » : 2 100 €
- Les citoyens : 195 800 €
- Les partenaires : 30 550 €
- Les Collectivités locales : 12 850 €







## Axes de développement actuels :



- 5 derniers sites de la saison 2 en cours de finalisation (sites entre 36 et 100 kWc).
- Poursuite des explorations d'opportunités de nouveaux sites. Positionnement sur AMI métropole pour l'équipement de collèges du territoire.
- Travail en partenariat avec Coopawatt :
  - Stratégie de développement, montée en compétences techniques et structuration interne
  - Emergence de groupes locaux (Dardilly en Transition ; Val de Saône Mont d'Or ; Vivawatt), appelés à se multiplier sur toute la métropole dans le cadre du programme A nous l'Energie.
- Réflexions sur un groupe inter-coopératives pour mettre en place une AMO mutualisée
- Développement d'un modèle de tiers financement pour faciliter l'accès aux EnR (chaleur renouvelable notamment) de ménages modestes

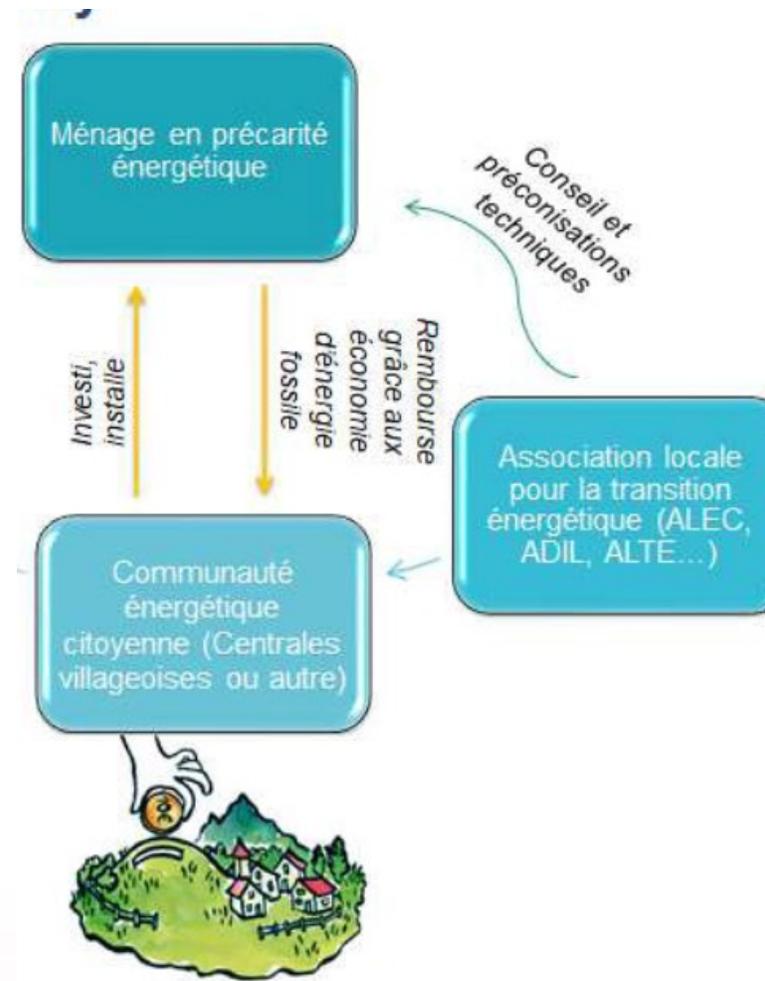


## Rôle des CeC :

- Lever le frein financier sur le reste à charge et l'investissement qu'il représente ;
- Lever le frein technique et administratif avec un accompagnement voire une prise en charge de ces aspects ;

Partenariat AURA-EE et ALEC sur projet pilote européen Powerty, puis en perspective sur programme SHREC :

- Appui à l'élaboration du modèle : études juridique et économique
- Appui à l'identification des sites potentiels et accompagnement technique





## Avancement du projet :



- ✓ Montage économique :
  - aides et subventions mobilisables (environ 50% investissement)
  - durée d'amortissement et de remboursement (autour de 15 ans pour rester sur un loyer inférieur aux économies de charges générées)
  
- ✓ Montage juridique, convention entre CeC et propriétaire définissant :
  - les modalités du transfert de propriété
  - les modalités de conduite du projet (conception & réalisation pilotée par le propriétaire ou la CeC (en tant que maître d'ouvrage ou mandataire))
  - Le montant du loyer et la durée de remboursement
  - La répartition des rôles sur le maintien et l'exploitation
  
- Premiers sites en cours d'étude (bailleurs sociaux ou copropriétés – chaufferies collectives granulé, géothermie)
- Interne à Toits en Transition : étude du modèle économique et de financement



# Partenaires

